


Demande de compte nominatif pour médecins externes

Cette demande d'accès distant est réservée aux médecins de ville exerçant leur activité en dehors des hôpitaux de la FHV et souhaitant accéder par internet aux résultats des examens radiologiques de leurs patients demandés aux hôpitaux du Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique.

Toutes les informations figurant dans ce formulaire doivent être fournies :

| | | | | | |
|--|---|--------------------------|---------------------|--------------------------|--|
| Date de la demande / / | | | | | |
| Les informations suivantes concernent le médecin demandeur : | | | | | |
| Titre | <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Dre N° GLN: | | | | |
| Nom et Prénom | | | | | |
| Spécialité | | | | | |
| Adresse du cabinet | | | | | |
| | | | | | |
| NPA : | Ville : | | | | |
| Pays : <input type="checkbox"/> Suisse | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | | | | |
| L'adresse e-mail permet de recevoir les informations de connexion, ainsi que les notifications lorsque de nouveaux résultats sont disponibles. | | | | | |
| Adresse e-mail |@..... | | | | |
| N° de téléphone | | | | | |
| N° de portable | | | | | |
| Signature et cachet | <table border="1"> <tr> <td>Médecin demandeur :</td> <td>Cachet du cabinet :</td> </tr> <tr> <td style="height: 80px;"></td> <td style="height: 80px;"></td> </tr> </table> | Médecin demandeur : | Cachet du cabinet : | | |
| Médecin demandeur : | Cachet du cabinet : | | | | |
| | | | | | |
| Les données fournies dans ce formulaire sont traitées de manière confidentielle et ne seront pas divulguées à des tiers. Le demandeur, par sa signature, reconnaît avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales d'utilisation imprimées au verso. | | | | | |
| La section ci-dessous est réservée à l'hôpital et ne doit pas être remplie par le demandeur. | | | | | |
|  <p>G.H.O.L. Chemin Monastier 10 1260 Nyon Fax : +41 (0)22 / 994.62.13</p> | <table border="1"> <tr> <td>Validation du G.H.O.L. :</td> </tr> <tr> <td style="height: 100px;"></td> </tr> <tr> <td>Le / /</td> </tr> </table> | Validation du G.H.O.L. : | | Le / / | |
| Validation du G.H.O.L. : | | | | | |
| | | | | | |
| Le / / | | | | | |

Une fois complété par le médecin demandeur et validé par l'hôpital concerné, vous serez informé de l'ouverture de l'accès par retour de courrier électronique, avec les instructions d'utilisation.

Seules les demandes dûment remplies et signées pourront être traitées.

Demande de compte nominatif pour médecins externes

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

- Cet accès à distance est réservé aux médecins de ville, ayant leur cabinet et exerçant leur activité en dehors des hôpitaux de la FHV.
- L'accès aux images radiologiques est réservé uniquement pour un usage professionnel.
- La FHVI n'est pas assimilable à un prestataire de services pour les accès à Internet à but privé.
- Les accès sont contrôlés et consignés par un dispositif de surveillance automatique, afin de détecter d'éventuelles utilisations abusives et de prévenir des tentatives d'accès illicites.
- L'accès à distance donne accès images radiologiques de l'hôpital, soumis aux règles de confidentialité et de protection de données. L'utilisateur au bénéfice d'un accès aux examens radiologiques de ses patients est responsable du respect strict de la confidentialité. Il veillera à ne pas divulguer son mot de passe, même à des membres de sa famille.
- Les frais de communications entre la FHVI et le lieu où se situe l'ordinateur de l'utilisateur sont à la charge de ce dernier.
- La FHVI effectue périodiquement des travaux de maintenance en dehors des heures ouvrables et se réserve le droit de couper temporairement les accès au portail d'images sans en informer les utilisateurs externes.
- En cas de changement d'adresse e-mail, l'utilisateur doit en informer dans les meilleurs délais l'établissement hospitalier.
- En cas de problèmes techniques, le support de la FHVI se limitera durant les heures ouvrables à la vérification de la bonne attribution des accès. Les problèmes spécifiques liés aux équipements de communication (ADSL/WIFI/3G) ou au poste privé sont du ressort de l'utilisateur et ne pourront pas être pris en charge par le support de la FHVI. La FHVI ne fournit pas de support pour l'installation des logiciels de communication et des applications à domicile.
- Le service de piquet n'est pas inclus dans ces prestations.
- Une documentation complète contenant les explications détaillées sera remise à l'utilisateur pour établir l'accès aux images de ses patients.
- Si les conditions l'exigent, La FHVI se réserve le droit de modifier les spécifications, les services, les fonctionnalités à tout moment et sans préavis.
- En cas d'abus et/ou non-respect des conditions générales, la FHVI se réserve le droit de résilier le compte nominatif de l'utilisateur.
- Le réseau Internet peut véhiculer des programmes contenant des virus, et permettre l'intrusion du poste de l'utilisateur ou des contenus qui y transitent. La FHVI décline toute responsabilité dans ce cas, de manière implicite, explicite, directe ou indirecte pour tous les dommages qui pourraient être causés.

↪ Fin du document ↩